

Adresses utiles pour la rentrée:

SNEP Grenoble

Secrétaire académique: A.Majewski

Bourse du travail

32 avenue de l'Europe

38000 Grenoble

Mail:s3-grenoble@snepfsu.net

0476231818(permanence le lundi après-midi ou répondeur)

www.snepfsu-grenoble.net

Rectorat de Grenoble

7place Bir hakeim

38000 Grenoble

DIPER E2-EPS (division des personnels-gestion)

Ce.dipere@ac-grenoble.fr

Rose-marie.lima@ac-grenoble.fr

Severine.plisson@ac-grenoble.fr

Tel:0476747063

Inspection Pédagogique Régionale

IA-IPR:S.Deltour,L.Ménissier,M.Petit,D.Renault

Mail:ce.ipr@ac-grenoble.fr

Tel:0476747063

Www.ac-grenoble.fr/eps

SNEP 07:

Secrétaire départemental:

Patricia Brosset (0664883061)brosset.patou@wanadoo.fr

Cécile Lalanne (0608569368)cecile.lalanne@gmail.com

Syndicalisation (Trésorier) :

Max Dessus : rs-07@snepfsu.net

Au bureau 07:

Jean-claude Gallet

Catherine Rich

Maxime Veghin

Roseline Gallet

Nicolas Renoux

Huan Thierry

Fabien Cayron

Commissaires paritaires académique du bureau départemental:

Dominique Ox



FEUILLE DE CHOU

snep 07

Sommaire:

Le SNEP-FSU Ardèche aujourd'hui

Le service public du sport scolaire

Fiche syndicalisation

La loi d'orientation

Bienvenue aux entrants

Adresses importantes



N'oublions pas que nous avons des choses à dire

Loi d'orientation Congrès national FSU

Le SNEP-FSU Ardèche aujourd'hui c'est :

Deux CO-S2 une heure de décharge chacune

Un bureau étoffé de collègues investis qui se réunit 3 à 4 fois par an

Des stages syndicaux de formation (2012, sport scolaire, **2013 contenus février**)

Des conseils nationaux, académiques, départementaux, débats et analyses permettant à chacun de s'engager à son niveau.

Mais c'est surtout vous, les syndiqués ardéchois (50% de la profession en Ardèche) qui sont la force vive de notre capacité de lutte et de revendication.

L'année 2011-2012 a été une année de « prise en main » pour nous deux, par rapport aux différents rôles à jouer (se faire connaître de l'IA, du CG, des chefs d'établissements et de vous).

L'année 2012 n'a pas été sans engagement du SNEP-FSU et de ses syndiqués ardéchois.

- Elections professionnelles :

92% des suffrages pour le SNEP Ardèche (A mettre en relation avec le pourcentage national qui est de 84%).

Lutte pour la formation syndicale (stages refusés en Ardèche par l'Inspection académique et finalement acceptée suite à notre intervention)

Représentation du SNEP Ardèche aux côtés des partenaires FSU aux différentes instances,

Lutte en début d'année pour refuser le tutorat des stagiaires dans le contexte de l'année dernière. On peut, aujourd'hui, considérer que cette lutte a porté ses fruits puisqu'une évolution sensible du statut des stagiaires (et même si cette évolution n'est pas encore satisfaisante à nos yeux), a vu le jour à cette rentrée.

Le SNEP Ardèche a donc bien été présent sur le terrain de la lutte même si nous avons eu du mal à vous en rendre compte !

Aujourd'hui, après cette première année de fonctionnement, nous sommes un peu moins inhibées et complexées vis-à-vis de nos prédécesseurs dont j'ai plaisir à citer quelques noms : Marcel Berge, mais aussi Bernard Vallet, Jean Paul Briglia, Marc Brouchiquan, Michèle Pô... Je ne peux les citer tous ! Sans oublier Nicolas Renoux, *le moteur du SNEP-FSU* ces dernières années, à qui nous avons succédé. Ils ont contribué ardemment à la défense de notre discipline et fait avancer les revendications du SNEP-FSU ardéchois depuis une cinquantaine d'années.

Bienvenue aux nouveaux collègues

Cette année, il y a eu : 35 demandes dont 17 entrants et 18 collègues de l'académie (2 collègues en mesure de carte scolaire (MCS), 2 réintégrations et 3 TZR)

10 postes étaient proposés au mouvement, voici les résultats dans le tableau

Cette année nous n'avons pas de stagiaires et seulement 15 collègues ont obtenu leur mutation

BARRAL BARON KARINE	CLG VENTADOUR PRIVAS	Entrant
DANGE BERNARD	CLG GUILHERAND GRANGE	Entrant
DUCHENE ISABELLE	CLG CRUSSOL SINT PERAY	Entrant
VENINAUX LAURENT	LPO VINCENT D'INDY PRIVAS	
COSTE YVES	CLG SAINT AGREVE	
LESAGE EMILIE	CLG LES VANS	
VENNETIER ETIENNE	CLG VILLENEUVE DE BERG	MCS
FRAPPAT PATRICE	CLG LES PERRIERES ANNONAY	MCS
PERTUSIER MICKAEL	CLG LA LOMBARDIERE ANNONAY	Entrant
POMEON BICINNI NATHALIE	LPO TOURNON	Entrant
POMEON JEAN NOEL	CLG MARIE CURIE TOURNON	Entrant
PROT MATHIEU	LP MONGOLFIER ANNONAY	Entrant
CHEVARIN FREDERIC	ZR 07-1(EXTENSION)	
LAGNEAU ANNE SOPHIE	ZR 07-1(EXTENSION)	
CHOLIN ARNAUD	ZR 07-2(EXTENSION)	

Concernant le mouvement des TZR, du mois de Juillet, ont été affecté

THOMINE Cédric : 20h collège de vallon pont d'Arc

LAGNEAU Anne Sophie : 10h lycée astier Aubenas + 6 h lycée Largentière + 4h Vallon sans AS

CHEVARIN Frédéric : TZR remplaçant rattaché au collège le laoul Bourg St Andéol

DUFLOUX Stéphanie : Cruas + Montlimar (TZR 26)

Comme chaque année le travail des commissaires paritaires n'a pas été facile, à cause de l'insuffisance des postes pour le mouvement, dans l'académie et sur le plan national.

Une lettre du SNEP a été envoyée à chaque collègue muté précisant nos revendications syndicales.

Dominique OX (commissaire paritaire 07)

Loi d'orientation, Aidons le ministre à prendre les bonnes décisions

La grande conférence sociale de juillet, a réuni 300 personnes. Son ambition était de parvenir à la mise en place d'un processus de dialogue social appelé à ce poursuivre au cours des prochains mois.

Sur la forme le bilan est positif et ouvre des perspectives.

C'est dans cette logique que des groupes de concertations sont ouverts et que dès septembre des débats publics seront organisés dans toute la France.

Les conclusions remonteront en octobre dans un comité de pilotage, et, après travail jusqu'au ministère.

La loi d'orientation devrait être proposée en janvier !

Nous avons le temps de réfléchir, de débattre et d'écrire.

Le SNEP propose 4 axes de réflexion :

1-Le socle commun

Est ce que l'on accepte le socle ?

La place de l'EPS dans le socle ?

La formation physique et artistique y est indispensable !

2- Rythme scolaire et partenariat

1h par jour un bon rythme !(5h d'EPS hebdomadaire)

Pourquoi voulons-nous des horaires EPS fort ?

3- Formation initiale et continue

La formation disciplinaire, réhabilite la formation continue, Importance de la qualité de la formation....

4- Statut et Rémunérations

3h de forfait AS

Politique de l'austérité, une réponse à la crise ?

Il nous faut, aussi, des réponses sur tous les changements imposés à l'EPS ces dernières années ; livret de compétences, sport l'après-midi, l'EPS aux différents diplômes du secondaire, l'accompagnement éducatif, les programmes, les contenus.....

Faisons vivre le débat en Ardèche.

Répondons à toutes ces questions et mettons nous dans une position active !!

Nos revendications doivent aider le gouvernement à prendre les bonnes décisions.

Le SNEP-FSU Ardeche organise :
une journée de débats et d'études
Fin septembre

Toujours tendus vers le même objectif et afin de nous redonner collectivement de la force et de l'engagement, face à un service public sous la menace de la déréglementation, nous faisons l'écho du national, avec :

°L'Appel des enseignants d'EPS à Vincent Peillon (envoyé dans vos boîtes mail)

« Le sport scolaire du second degré doit être conforté et pérennisé »

°L'Enquête de rentrée (catastrophe des HSA cette année dans beaucoup d'établissements !)

Le gouvernement semble vouloir nous donner la parole, il faut la prendre ! **(Loi d'orientation)**

D'autant que le contexte politique a changé.

Nous proposons donc, **une journée d'étude et de débats** (conseil départemental, fin septembre), pour rêver de nouveau de l'exercice de notre métier d'enseignant EPS.

Ensuite, il y aura le **Congrès national de la FSU** (11 au 15 février), avec **des congrès départementaux en Ardèche (décembre)**, pour continuer de réfléchir aux évolutions nécessaires du système éducatif.

Pour que le SNEP pèse de tout son poids dans ces différentes instances (ou événements), **nous avons besoin de TOUS**, afin de profiter de la nouvelle « donne » politique et agir dans le sens très attendu de l'amélioration de nos conditions de travail d'enseignants au service de l'Élève.

C'est pour cela que dès la rentrée le SNEP ardéchois doit retrouver son plus haut niveau de syndiqué(e)s. (cf. feuille de syndicalisation dans le bulletin. n'hésitez pas à faire des prélèvements, c'est inscrit dans votre budget et dans la pérennité du SNEP!)

Cécile Lalanne



Le Service Public du Sport Scolaire

L'année 2012/13 doit être historique pour le sport scolaire.

Le changement doit passer par une rupture des craintes du passé. Il faut affirmer et revendiquer :

1) **La confirmation du statut de l'UNSS** en tant que service public sous forme associative.

Le Ministre, le Recteur, la DASEN doivent être présidents des instances démocratiques

2) **L'arrêt du détachement des cadres UNSS.** Ils doivent revenir à l'EN et être affectés auprès des recteurs

3) **La confirmation par décret du forfait à 3 h**

4) **La réinjection de moyens financiers pour faire fonctionner l'UNSS et les AS**

On demande un équilibre budgétaire : 50% financé par le ministère E.N et 50% par les AS et les familles

5) Que le projet national d'orientation soit axé sur les rencontres et la formation des jeunes

Le lundi 3 septembre 2012 a eu lieu une audience, (à la demande des élus des AS et du SNEP), avec la DASEN Mme Brennan Sardou (directrice académique des services de l'éducation nationale), les élu(e)s des AS et Jean-Claude Gallet (directeur départemental UNSS.)

Nous avons été reçus en ce qui concerne les mercredis de rattrapage des 2 journées de vacances de Toussaint et du vendredi 10 mai qui engendre au total la récupération de 4 mercredis après-midi.



Lorsque l'on sait que nous fonctionnons déjà à « l'arrache » en 34 mercredis nous sommes inquiets de la tenue du calendrier des activités de l'UNSS en 31 semaines.(138 rencontres en 2011/12).

De plus, nous lui avons fait part de la difficulté que nous aurions à placer toutes les rencontres de district et départementales, et il a été convenu que J.Claude la reverrait en cas de nécessité suite à l'AG départementale du 12 septembre.

La DASEN a été « sensible » à nos interventions et a affirmé qu'elle téléphonerait personnellement aux chefs d'établissements qui seraient réticents à libérer les collègues et les élèves à se rendre aux compétitions programmées ces mercredis de rattrapage (21/11, 3/04, 22/05)

Nous avons fait des démarches auprès de l'UNSS Régionale et de l'IA-IPR (Mme Deltour) pour soutenir nos interpellations dans le même sens auprès du Recteur et le Directeur National de l'UNSS.

Nous vous sollicitons à en parler à vos chefs d'établissements, à vos collègues, aux réunions parents - profs pour expliquer que l'AS doit continuer à vivre malgré ces difficultés et encourager la communauté scolaire et les familles à accepter l'absence en cours de rattrapage de leur enfant ces jours là.

P. Brosset

